

Association ZENENERGIE

Règlement intérieur ZENENERGIE

1. Je déclare que mon état de santé me permet de pratiquer les arts corporels et énergétiques et que je m'y suis inscrit(e) de mon propre chef.
Je suis à l'écoute de mon corps et de mes limites personnelles, je les respecte et en informe l'enseignant.
Au cas où, au moment de pratiquer, des problèmes de santé surviendraient, j'en assumerais l'entière responsabilité.
2. Je me comporte avec respect et courtoisie envers les autres participants, les enseignants et animateurs lors des activités organisées par ZENENERGIE.
3. Je suis attentif(ve) lors des explications, cours, conférences et stages.
4. Je suis responsable de mes affaires personnelles, quelle qu'en soit la valeur. En cas de perte ou de vol, l'association ZENENERGIE n'en assume pas la responsabilité et je ne peux réclamer le remboursement auprès de ZENENERGIE.
5. J'accepte que les locaux utilisés par l'association ZENENERGIE puissent être placés sous vidéosurveillance.
6. Je suis ponctuel(le) et préviens si je suis inscrit(e) à une activité et ne peux pas venir.
7. Je sais que les cours, les stages, ou autres activités organisées par ZENENERGIE se paient d'avance, en cas d'interruption de l'activité de ma part, les sommes payées ne sont pas remboursées.
8. En cas de force majeure, l'association ZENENERGIE peut modifier les dates et les horaires des cours, stages et autres activités, éventuellement les annuler. En cas d'annulation, une date de remplacement sera proposée, à défaut je peux être remboursé(e) au prorata des activités non effectuées.